

EVENTProfil

Trail Verbier Saint-Bernard by UTMB



Manifestation	Evaluation Etat au : 8.2.2025
<p>Thème Athlétisme ou Course à pied</p> <p>Début de la manifestation 11.7.2025</p> <p>Fin de la manifestation 13.7.2025</p> <p>Tournus Récurent</p> <p>Lieu de déroulement 1936 Verbier</p> <p>Nombre de personnes 12000</p> <p>Site Internet www.trailvsb.com</p> <p>Adresse électronique organisation@trailvsb.com</p>	<p>eco-points: 76%</p>

Code QR du profilEVENT



Indications des mesures

ORGANISATION ET COMMUNICATION

**Complètement Majoritairement Non Non
pertinent pertinent**

<p>Il existe un concept de durabilité.* Dès le lancement du trail, nous avons publié une charte qui oriente aujourd'hui les engagements de protection de l'environnement autour de cinq axes: - la préservation des sentiers et de leur propreté, - la réduction et le recyclage des déchets - l'incitation à l'utilisation des transports publics - la réduction des impacts dans les villages et espaces naturels traversés - la préservation du milieu naturel et la promotion du paysage.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Une personne responsable du domaine de la durabilité a été désignée.* Olivier Brüggmann, membre de la direction de course et responsable de la Logistique</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Toutes les personnes à l'interne de l'organisation (par ex. les membres du comité d'organisation, le personnel, les bénévoles) sont informées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

de la stratégie et des mesures de durabilité de la manifestation et, si nécessaire, formées.

Un document rassemble différentes recommandations à destination des responsables des 16 postes que comporte le parcours du Trail. Il traite d'aspects tels que la limitation et le tri des déchets, la vaisselle des buffets, l'approvisionnement en électricité, le bruit sur les postes (haut-parleurs, musique, etc.), le montage et le démontage des postes, le retrait du balisage du parcours, etc. Par ailleurs nous communiquons sur notre site internet ou nos newsletters sur les points suivants: - nos engagements ainsi que différentes actions réalisées - incitation des participants et des spectateurs à divers écogestes avant et pendant la course et notamment à l'utilisation des transports publics ainsi que des navettes dont les horaires sont publiés largement à l'avance; - explications sur la démarche poursuivie avec La forêt d'aroles du Trail qui soutient la biodiversité dans le Val Ferret.

Toutes les parties prenantes externes importantes (par exemple les sponsors, les prestataires de services, les visiteurs, les participantes et participants, les riveraines et riverains) sont informées de la stratégie et des mesures de durabilité de la manifestation.

MATÉRIEL ET DÉCHETS

**Complètement Majoritairement Non Non
pertinent**

Les produits jetables à usage unique (comme la vaisselle à usage unique, les bouteilles en verre non réutilisables, les briques « Tetra Pack », les articles de décoration, etc.) ne sont pas utilisés.*

Les coureurs doivent utiliser leur propre gobelet et leur propre bol pour pouvoir être servis aux postes. La vaisselle utilisée pour présenter les aliments est entièrement réutilisable et lavée.

Le retour des emballages réutilisables et à usage unique recyclables est assuré (ex. via un système de dépôt sur les bouteilles de boissons en PET).

Les bouteilles en PET utilisées par l'organisation ne sont pas remises aux participants. Elles sont directement collectées sur les postes par les bénévoles.

La manifestations ainsi que ses sponsors et partenaires renoncent à la distribution d'échantillons gratuits, de give-aways et de flyers.*

Une information est faite à chaque sponsors et partenaires dans ce sens.

L'organisatrice ou l'organisateur de la manifestation réduit ses propres produits d'impression au minimum. Les solutions numériques sont privilégiées.

Nous avons renoncé depuis quelques années déjà à tout flyer ou brochure à destination des coureurs ou du public.

Un nombre suffisant de poubelles de tri (tous les 25m, bien visibles) sont installées dans la zone réservée au public ; elles sont vidées en permanence/de façon régulière et permettent le tri des déchets.

A tous les postes des sacs poubelles sont disposés afin de collecter les déchets des coureurs et du public. Le tri du PET est à chaque fois proposé. Sur certains postes les papiers et cartons des coureurs le sont aussi. Ceux de l'organisation sont systématiquement triés séparément. Les lavures sont aussi séparées.

CIRCULATION ET TRANSPORT

**Complètement Majoritairement Non Non
pertinent**

Les lieux des manifestations sont facilement accessibles en mobilité active (à pied, à vélo, etc.).

Un nombre suffisant de places de stationnement pour les vélos est proposé.

Les lieux des manifestations sont situés à une distance de marche de l'arrêt de transports publics le plus proche ou un service de navette est organisé.*

Des navettes sont organisées pour transporter une grande partie des coureurs et participants pour le départ de la Fouly (X-Traversée).

Les véhicules qui s'engagent dans le Val Ferret à ce moment sont systématiquement stoppés pour que les personnes utilisent les navettes prévues à cet effet. Les coureurs partant de Moay (Verbier-Marathon) sont transportés par la télécabine depuis le Châble. L'accès des spectateurs à la Cabane Brunet doit se faire par les navettes de l'organisation; les véhicules privés ne sont pas autorisés à cet endroit pendant la manifestation. Tout un système de navettes est mis en place pour faciliter le rapatriement des coureurs qui abandonnent sur le parcours ainsi que pour déplacer les spectateurs entre les postes.

Le début et la fin de la manifestation coïncident avec les horaires des transports publics.

Il y a suffisamment de places de parking réservées pour personnes en situation de handicap (3% des places de parking disponibles, mais au moins une place). Leur utilisation par les personnes qui en ont besoin est garantie.

Le guidage des visiteurs pour la mobilité active, les correspondances avec les transports publics et les navettes est clairement indiqué et facilement compréhensible.

Le site explique clairement aux coureurs et spectateurs les alternatives en navettes et en transports publics. De plus les coureurs reçoivent tous une information dans ce sens. A chaque poste concerné, des affiches sont placées avec les horaires des navettes.

ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURES

Complètement Majoritairement Non Non pertinent

Les sites de la manifestation sont raccordés au réseau électrique et utilisent exclusivement de l'électricité verte certifiée.*
C'est essentiellement le courant électrique mis à disposition par les communes qui est utilisé. Dans la région, il provient très majoritairement de ressources renouvelables.

Les systèmes d'alimentation en énergie mobiles sont à éviter. Dans le cas où ils seraient indispensables, le recours aux sources d'énergies durables (énergies renouvelables ou carburants synthétiques) est requis et les carburants fossiles sont proscrits.
Il n'y a pas de recours à des génératrices sur le parcours.

Des appareils et des installations à faible consommation d'énergie sont utilisés afin de minimiser la consommation d'énergie de la manifestation.

Des bâtiments, des places de stationnement, des routes, des parcours, des pistes ou toute autre infrastructure existante sont utilisés. Si cela n'est pas possible, l'utilisation d'infrastructures temporaires et démontables qui peuvent être réutilisées est préconisée.*
Les tentes utilisées sur les postes où il n'est pas possible d'utiliser des bâtiments sont louées et démontées ensuite par les prestataires.

NATURE ET PAYSAGE

Complètement Majoritairement Non Non pertinent

Le site de la manifestation et, le cas échéant, le tracé du parcours, les zones réservées aux spectatrices et spectateurs, les zones d'installation et de stockage ne traversent pas de zones protégées ou sensibles aux perturbations et ne polluent pas les eaux.*

Les émissions lumineuses à l'extérieur sont réduites au minimum.*

La sonorisation des espaces extérieurs se fait de manière concentrée dans un même lieu et à un volume limité afin d'éviter une pollution sonore inutile. Dans les zones sensibles au bruit, aucune musique de divertissement n'est diffusée et la diffusion est limitée dans le temps.
Des directives sont données dans ce sens sur les postes. De la musique est diffusée au moment des départs mais est stoppée ensuite. Sur la place d'arrivée à Verbier, la musique est stoppée durant la nuit.

En cas d'événements météorologiques extrêmes (chaleur, tempête, orage, etc.), des dispositions adéquates sont prises pour assurer le bien-être et la protection des personnes et des infrastructures.*

Des changements de parcours, des sites de repli sur les postes sont prévus aux endroits où c'est pertinent. Un météorologue est engagé par l'événement pour nous permettre d'anticiper les ajustements à mettre en place.

Des mesures sont prises pour protéger les espaces naturels adjacents (p. ex. sols, cours d'eau, rives, arbres). Si des espaces naturels devaient néanmoins être endommagés, ils doivent être restaurés et les autorités compétentes doivent en être informées.

ALIMENTATION

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

Les stands de restauration proposent des produits régionaux et de saison.

Les ravitaillements intègrent une majorité de produits suisses. Le fromage provient uniquement de la région ainsi que des abricots, une partie de la charcuterie, l'essentiel du pain, une partie des prix souvenirs.

Au moins 50% des plats proposés lors de la manifestation sont végétariens et/ou végétaliens.*

Sur les postes, la nourriture en poids par rapport à l'ensemble de la nourriture commandée représente moins de 3,4%. Nous réduisons d'année en année cette proportion. Pour les spectateurs à Verbier, les offres sont majoritairement sans viande.

Il existe une offre attrayante de plats sains. Les produits ultratransformés et/ou contenant de grandes quantités de sucre, sel, matières grasses ou additifs alimentaires sont évités.

L'eau du robinet est rendue accessible gratuitement, par exemple via des stations d'eau potable.*

Il existe un plan d'action permettant d'éviter le gaspillage alimentaire (p. ex. distribution de petites portions, avec/- possibilité de se resservir).

Toute l'alimentation sur les postes est fournie en petites portions (par exemple 2 carrés de chocolat, fruits coupés en morceaux, barres de céréales en petits cubes, etc.) Les soldes de nourriture qui se conservent sont transmis à un trail partenaire. Pour les aliments périssables, l'ensemble est distribué à des bénévoles, des associations ou des personnes de la région.

SANTÉ ET PRÉVENTION

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

L'ensemble du site de la manifestation est signalé comme non-fumeur ou dispose de zones fumeurs séparées. Les produits à base de tabac et de nicotine ou les cigarettes électroniques ne sont ni vendus, ni promus, sur le site de la manifestation.*

Aucune vente de tabac ni publicité n'est autorisée sur la manifestation. Il n'est pas autorisé de fumer à l'intérieur des sites (bâtiments ou tentes).

Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi.

Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.

Il y a très peu de vente d'alcool sur l'événement. De toute manière les participants et spectateurs n'en demandent que très peu, même à l'arrivée

Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors des manifestations bruyantes (obligatoires à partir de 93 dB).

Des mesures de gestion des risques (par exemple au moyen d'un concept de prévention) pour prévenir les accidents de la route, la discrimination, la violence, la toxicomanie et le dopage sont prises.*

Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.*

Toute une équipe de professionnels est engagée sur l'événement pour assurer les soins médicaux sur l'ensemble du parcours. Un hélicoptère est aussi engagé sur la région de l'événement pour pouvoir intervenir dans les plus brefs délais.

Des points de contact facilement accessibles sont définis et communiqués pour signaler les incidents de discrimination, de violence et/ou de harcèlement.

Le contact du PC course est indiqué sur chaque dossard et transmis à chaque bénévole.

ACCESSIBILITÉ ET COHÉSION SOCIALE

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

La manifestation assure un accès sans barrière pour toutes et tous.*

Hormis les postes de montagne, non accessibles en voiture, tous les sites sont accessibles aux fauteuils roulants.

Des places intégrées (non isolées) sont mises à la disposition des personnes en situation de handicap sur le lieu de la manifestation.

La manifestation assure l'égalité (par ex. langage neutre en termes de genre, empowerment, présence de femmes dans les organes de décision et/ou la programmation, égalité salariale).*

La direction de course est actuellement répartie à 50/50. Des programmes pour augmenter le nombre de femmes dans les participants sont nos en place par l'UTMB.

Les familles, les enfants, les jeunes et autres groupes (étudiants, apprentis, bénéficiaires de l'aide sociale) bénéficient d'entrées à prix réduit ou de l'entrée gratuite.*

Tous les spectateurs peuvent participer gratuitement à l'événement.

L'engagement des bénévoles est remercié de manière appropriée et valorisé par un certificat, disponible sur demande.

Une soirée avec repas est organisée pour tous les bénévoles quelques semaines après l'événement. Chacun reçoit un T-shirt. Des mails de remerciements sont aussi systématiquement envoyés. Sur demande, l'organisation fournit un certificat.

Pour les produits commerciaux tels que le café, le chocolat, le jus d'orange, les noix, les fruits secs et les textiles, seuls des produits issus du commerce équitable sont utilisés.

L'ensemble du chocolat (près de 200 kg) est labellisé bio et fairtrade. Les bananes, une bonne partie des fruits secs, le sont aussi.

Des mesures sont prises pour favoriser l'inclusion des enfants et des jeunes notamment dans les domaines couverts par la manifestation (sport, culture).

Une course d'initiation est spécialement organisée pour les enfants de 4 à 8 ans (1,2 km) et une autre pour les 9 à 15 ans (3,5 km)

Le voisinage est informé de la nature, de la durée et des perturbations (p. ex. contournement, places de stationnement limitées) liées à la manifestation.

ECONOMIE

Complètement Majoritairement Non Non
pertinent

La manifestation prendra les mesures appropriées pour limiter au minimum les subventions et financements publics demandés.

Des mesures sont prises pour inciter les personnes participant à la manifestation à prolonger leur séjour ou à pratiquer d'autres activités dans la région (par exemple en coordination avec les organisations touristiques locales/régionales).

Tous le personnel rémunéré et employé de manière régulière bénéficie de contrats de travail et est rémunéré de manière appropriée pour ses prestations.

Le personnel travaille conformément à la loi sur le travail et est informé des contraintes extraordinaires.

Afin de soutenir l'économie régionale, les fournisseurs de la région sont privilégiés.*

Une bonne partie des prestataires sont locaux. L'ensemble de la direction de course est basée dans la région de même que les bénévoles. Dans les commandes alimentaires, les produits suisses sont largement privilégiés.

Une analyse des risques est effectuée afin d'identifier les dangers et les conséquences financières possibles (par exemple, évaluation des facteurs de risque d'une faible affluence potentielle).*



* Mesure particulièrement importante, à double pondération

Téléchargement du 8.7.2025

Schweizer Verband für nachhaltige Events
Association suisse pour des manifestation durables

St. Johans-Vorstadt 3
4056 Basel
Tel. 061 261 40 81
info@saubere-veranstaltung.ch / info@manifestation-verte.ch
www.saubere-veranstaltung.ch / www.manifestation-verte.ch